

Plan Local d'Urbanisme

9c

LISTE DES LOTISSEMENTS AYANT CONSERVE LES REGLES D'URBANISME

Délibération du conseil municipal :	3 mars 2005
Arrêté le :	24 janvier 2012
Enquête publique	du 14 mai au 15 juin 2012
Approuvé le :	3 octobre 2012

Modifications	Mises à jour

LISTE DES LOTISSEMENTS

DONT LE REGLEMENT A ETE MAINTENU

En application de l'article L.442-9 du code de l'urbanisme, une majorité de colotis ont demandé le maintien des règles du lotissement après le délai de 10 ans dans les lotissements suivants :

- Les Hauts de Plascassier, autorisé par arrêté préfectoral en date du 16 mai 1968 ;
- Le domaine du Redon, autorisé par arrêté préfectoral en date du 6 juillet 1976 ;
- Le domaine de Plascassier, autorisé par arrêté préfectoral en date du 14 août 1980 ;
- Les Campaniles, autorisé par arrêté municipal en date du 15 juin 1988.